Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260728-D_CCAS_MISSIONS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT GONDRAN

Nombre de Membres :
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09

L'an deux mille vingt-six, le 28 juillet à 20h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réunie en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Mme Clémence MORINIÈRE, Présidente du C.C.A.S. précisant que la séance d'installation fixée le mardi 23 juin 2026 à 20h00 a due est reportée pour motifs impérieux (canicule) après en avoir échangé avec les services préfectoraux.
Date de convocation : 20 juillet 2026

Étaient présents : M. Clémence MORINIÈRE, Christophe HELBERT, Patrice NOBLET, Olyana THÉ, Jeanne-Marie GÉRARD, Fabienne LEFILLEUL, Servane DARIDON, Aude HERVÉ et Maryline GUILBERT.

Étaient Absentes Excusées : Mmes Stéphanie VILGICQUEL et Camille LE BOULCH.
Était Absent : Néant.
Procuration (0) : Néant.

Autre personne présente : Mme Christine DELABROSSE, secrétaire général de mairie, auxiliaire du secrétaire de séance.

Objet : Présentation des missions et du fonctionnement d'un CCAS du Compte Administratif 2025 et du Budget Primitif 2026

Rapporteur : Mme Clémence MORINIÈRE

Mme la Présidente rappelle que le budget prévisionnel 2026 a été voté le 03 mars dernier ainsi que le Compte Administratif et Compte de Gestion 2025.

Mme la Présidente demande à la secrétaire générale de mairie de présenter succinctement le BP 2026 précisant qu'un exemplaire papier a été remis à chaque élu, support dans lequel figurent également le réalisé et le prévisionnel des années 2024 et 2025. Sont également présentées les actions menées par le dernier Conseil d'Administration.

Par ailleurs, Mme la Présidente présente les actions qu'elle souhaiterait que le conseil d'administration engage lors de ce mandat.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide 09 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 CONTRE :

- Prend acte et note des informations transmises,
- Décide de prévoir une analyse de besoins sociaux sur la première année de mandat.

Publié le 05 août 2026

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
La Présidente,
Clémence MORINIÈRE.

MAIRIE DE SAINT-GONDRAN (I.-&-V.)